



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 26 septembre 2024 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 19 septembre 2024.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR et M. MECHIN.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme CIUDAD-KADI, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. BOICHE et Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI avaient respectivement donné procuration à Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. TEXIER, M. DEDIANNE Alain, M. BOURDOUNE et M. DAPOIGNY.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD et Mme SEDIRA.

Excusés : M. DEDIANNE Mickaël et M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme MEFTAH Sophie.

N° 2024-117 : RÉGIE CULTURELLE : TARIFS BAR ET PETITE RESTAURATION POUR LES ÉVÉNEMENTS :

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que dans le cadre des événements organisés par la Ville de Clamecy, la vente de boissons et de petite restauration en régie municipale est programmée.

Il sera proposé au conseil municipal les tarifs suivants :



Références	Prix TTC	Références	Prix TTC
Boissons chaudes / froides		Confiserie salée/sucrée	
Café	1,50 €	Chips 75 gr	2,50 €
Thé	2,00 €	Frites 80 gr	2,50 €
Cola 50cl	3,50 €	M&M'S 100 gr	2,50 €
Orangina 50 cl	3,50 €	Mikado 39gr	2,00 €
Oasis 50cl	3,50 €	Mars barre 50,4gr	2,00 €
Thé glacé 50cl	3,50 €	Twix 50 gr	2,00 €
Jus de fruits 50cl	3,50 €	Snickers 57,5 gr	2,00 €
Cola 33 cl	2,50 €	Kit Kat 45gr	2,00 €
Orangina 33 cl	2,50 €	Dragibus 120gr	2,50 €
Oasis 33cl	2,50 €	Fraises Tagada 120gr	2,50 €
Thé glacé 33 cl	2,50 €	Schtroumpfs 120gr	2,50 €
Jus de fruits 33 cl	2,50 €	Haribo Croco 120gr	2,50 €
Eau gazeuse 50 cl	2,00 €	Confiserie Super Frites 120gr	2,50 €
Eau plate 50 cl	1,00 €		
Bière blanche 25cl	3,00 €		
Bière blonde 25cl	3,00 €		
Bière en 50 cl	6,00 €		
Vin rouge 12,5 cl	2,00 €		
Vin blanc 12,5 cl	2,00 €		
Vin rosé 12,5 cl	2,00 €	Consigne gobelet réutilisable	1 €

Le Conseil municipal, après délibération, à l’unanimité,

- APPROUVE les tarifs tels que présentés ci-dessus.

Suivent les signatures.



Nicolas BOURDOUNE
Malre

